

Le petit**BIERNOIS**

www.bierne.fr

Facebook : Le nouveau p'tit Biernois

mairie@bierne.fr

**Chères Biernoises, Chers Biernois,**

Depuis quelques semaines, les tractopelles et excavatrices ont envahi la route départementale qui traverse notre village. C'est l'expression concrète du travail mené par l'équipe municipale depuis trois ans.

A l'issue de ces travaux, dont vous trouverez le détail en page 2 de ce magazine, les câbles aériens auront disparu du centre du village, les lampadaires auront été remplacés route de Bergues, notre école aura été complètement rénovée et nous rejoindrons la gare en toute sécurité via le 1er tronçon de la voie verte... vivement la fin des travaux !

En cette fin d'année scolaire, de nombreuses associations ont organisé leur assemblée générale. J'ai été marqué par la grande convivialité qui y règne, si typique de notre région. Je vous invite à les rejoindre dès la fin de l'été. Vous les retrouverez en page 4, les nombreuses associations biernoises sont le symbole de la grande vitalité de notre village.

Je vous souhaite d'excellentes vacances, je vous retrouverai avec beaucoup de plaisir début septembre. Bonne lecture à tous.



Sébastien Lescieux
Maire de Biernois

Bienvenue à ...**Calie BRUGHGRAEVE** le 22 avril**Alexie DUVAL** le 28 avril**Félicitations !****Maxime BATAILLE & Quentin LECLERCQ**
se sont pacsés le 22 mai**Camille HOTTIN & Florent CELLIER**
se sont pacsés le 27 mai**Mélanie DAMASSE & Christopher SEVEN**
se sont pacsés le 24 juin**121 065 € pour l'école !**

Dans le cadre de l'Aide départementale aux Villages et Bourgs (ADVB), le Conseil départemental du Nord vient de voter une subvention de **121 065 €** pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Joseph Leprêtre de Biernois.

Les travaux dans notre école commencent dès le 10 juillet.

Merci à nos conseillers départementaux **Barbara Bailleul** et **Julien Gokel** pour leur soutien !

C'est parti pour le centre aéré de l'été !

Début des 6 semaines de centre d'été le lundi 10 juillet à Biernois, avec un changement de taille pour cette édition 2023 !

Comme vous avez eu l'occasion de le découvrir dans notre précédent numéro, la municipalité lance de gros travaux d'isolation dans l'école, ce qui va modifier les habitudes de nos enfants et de leurs encadrants.

Pendant toute la durée des travaux (qui devraient se terminer au 1er trimestre 2024) les enfants fréquentant les centres aérés, mais également le périscolaire de l'école, **ne seront pas accueillis au groupe scolaire mais dans les complexes de la salle multi-activités et de la salle polyvalente.**

Ainsi les enfants ne seront pas gênés par le bruit et les nuisances inhérents aux travaux, et les entreprises pourront travailler sans contraintes pendant les vacances et les mercredi à partir de la rentrée de septembre.



D'importants travaux pour améliorer le cadre de vie et faciliter notre vie quotidienne !

La refonte de l'assainissement par Noréade route de Bergues (entre la place et la rue Vernaelde) venant de se terminer, pour le plus grand bonheur des riverains, place désormais aux autres travaux. Ce second semestre 2023 va voir plusieurs gros chantiers se concrétiser dans le village. Après les études, place aux réalisations !

Enfouissement des réseaux

Par qui ?

> Le SIECF et la Ville de Bierne, en demi chaussée (circulation alternée)

Quand ?

> De fin juin à fin octobre 2023

Où ?

> Rue de l'église (du terrain de foot à la place), sur la place et route de Bergues (jusqu'au pont en briques)

Quels résultats ?

> Effacement des réseaux EDF et télécom (retrait des câbles aériens et des pylônes)
> Remplacement des lampadaires
> Sur la place : déplacement de la borne IRVE, élargissement du cheminement piéton
> Remplacement de la barrière rue de l'école par un plot automatique
> Création d'un cheminement piéton autour de l'école

Création de la voie verte

Par qui ?

> La CCHF et le SIECF

Quand ?

> De fin août à fin octobre 2023

Où ?

> Entre l'entrée du chemin piétonnier "Promogim" et l'impasse du Bierendyck, longeant le cours d'eau

Quels résultats ?

> Création d'une voie verte de 3 mètres de large
> Éclairage du chemin par des lampadaires solaires
> Remplacement des lampadaires de l'impasse du Bierendyck et sur le chemin menant à la passerelle en bois entre Bierne et Bergues

Rénovation énergétique de l'école

Par qui ?

> La Ville de Bierne

Quand ?

> Du 10 juillet 2023 à fin mars 2024

Où ?

> Groupe scolaire Joseph Leprêtre

Quels résultats ?

> Le service périscolaire sera délocalisé en salle SMA pour toute la durée des travaux
> Les classes seront vidées pendant les vacances et quelques déménagements au sein de l'école se feront entre septembre 2023 et mars 2024
> Isolation de la toiture et des murs extérieurs, remplacement des menuiseries et de l'éclairage, mise en place d'une VMC double flux
> Périscolaire : création d'un sas d'entrée et d'un plafond "phonique" en salle de motricité

Démolition des bâtiments préfabriqués

Par qui ?

> La Ville de Bierne

Quand ?

> A partir du 15 septembre 2023

Où ?

> A côté du cimetière

Quels résultats ?

> Désamiantage et démontage des bâtiments
> "Re-naturalisation" de la zone
> Aménagement d'un cheminement piéton entre la salle polyvalente et le cimetière

Félicitations pour la kermesse de l'école !

Tout était absolument parfait : grand bravo aux enfants pour l'ensemble de leurs danses, aux enseignants et à l'équipe éducative pour l'encadrement, et à l'AAPE pour l'organisation de la kermesse et des jeux, ainsi que du barbecue qui a suivi cette très belle fête !

Notons également la traditionnelle remise des calculatrices par l'AAPE à nos jeunes quittant la primaire pour rentrer au collège en septembre prochain.

Sarah, Anaïs et Léonce ont été mis à l'honneur pour leur réussite aux concours de dictée et de poésie des DDEN.

Merci à nos partenaires et en particulier à M. KOMO, directeur de l'usine Kubota de Bierne, qui a remis les récompenses pour les jeunes ayant participé au concours de dessin organisé par l'école et l'entreprise.

Bravo à toutes et à tous !



Bancs de l'amitié à l'école : c'est fait !

Les "bancs de l'amitié", souhaités et mis en peinture début mai par les élus du Conseil Municipal des Enfants de Bierne, ont été installés dans les cours de l'école de notre village !



Félicitations aux enfants du CME de Bierne pour l'idée et la mise en peinture, merci à Guillaume et aux agents municipaux pour leurs conseils, à M. DENYS le directeur de l'école, à Julie SYGULA et Alphonse MOROTE pour leur accompagnement, et un énorme merci à Cyril Deweulf, responsable du Comptoir Seigneurie Gauthier de Cappelle-la-Grande, qui a fait don de l'ensemble des peintures et du matériel associé (pinceaux, rouleaux, scotch, t-shirt) pour notre école.

La médiathèque lance 2 comités de lecture

Le premier pour les 8 à 14 ans, le second pour les adultes. Venez-nous rejoindre !

Notez que la médiathèque vous accueille tout l'été, aux horaires habituels d'ouverture.



C'est quoi ces bruits de détonation venant des champs ?

Vous avez été nombreux à nous poser cette question au début du mois de juin.



Il s'agit de "canons effaroucheurs" qu'utilisent les agriculteurs pour faire fuir les oiseaux et les petits rongeurs lorsqu'ils plantent leurs semis dans les champs.

Il n'y a pas de réglementation sur la puissance de ces canons, par contre ils ne peuvent pas fonctionner de nuit, et ne doivent pas être positionnés à moins de 100 mètres d'une habitation, ni être orientés vers des habitations.

Notre village est entouré de champs, l'agriculture fait partie de notre quotidien.

Néanmoins, **un arrêté municipal a été pris et notifié** à l'ensemble des agriculteurs exploitant un champ sur notre commune, précisant les modalités suivantes :

- > **détonation toutes les 20 minutes**
- > **canons interdits à moins de 300 mètres des habitations**
- > **utilisation interdite entre 22h et 7h**
- > **utilisation autorisée uniquement durant les périodes de semis**

Qu'est-ce que le registre des personnes vulnérables ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent s'inscrire au registre des personnes vulnérables.

Depuis la crise sanitaire liée à la canicule de 2003, les mairies doivent obligatoirement tenir un registre, au titre de leurs obligations en matière de participation au "plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et/ou handicapées en cas de risques exceptionnels".



Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont tenues au secret professionnel.

Les personnes âgées de plus de 60 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service.

Ce registre, respectueux du RGPD (Règlement général pour la protection des données) et validé par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) est encadré par les dispositions du code de l'action sociale et des familles. Dans notre commune de Bierne, il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et sert notamment en période de canicule à contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation.

Pour cela, la personne âgée (ou son représentant légal ou une personne de son entourage ou un professionnel médico-social) doit appeler la mairie au 03.28.68.26.66.

Une fois inscrites sur ce fichier, ces personnes sont contactées par un membre du CCAS ou un élu municipal s'informant sur leur état de santé.

Les associations biernoises recrutent !

Rassembler, partager et divertir sont leurs trois grandes forces !

Notre commune compte un grand nombre d'associations diverses et variées qui sont prêtes à vous accueillir dès la rentrée de septembre. Les inscriptions ont déjà commencé, n'hésitez plus !



Vous recherchez un sport ou une activité pour la rentrée de septembre ?

> Basket, foot, running, arts martiaux, tennis de table (ou ping-pong, au choix !), zumba, danse moderne, dance party, stretching, renforcement musculaire, line dance (country), yoga...

> Associations sportives ou culturelles, associations de parents d'élèves ou du Souvenir, mais aussi chants, activités manuelles, association carnavalesque, tarot, club canin ou jardins ouvriers...

Retrouvez le listing complet dans l'**annuaire des associations** sur notre site internet www.bierne.fr, rubrique "**Que faire à Bierne ?**".

Et n'hésitez pas à les contacter pour avoir tous les détails de leurs activités !

Expression politique de l'opposition municipale :

Texte non communiqué.

